

**JOURNÉES
NATIONALES
DE LA MACULA**
Du 24 au 28 juin
2019

Communiqué de presse

Le 19 /03/2019

Journées nationales de la macula, du 24 juin au 28 juin 2019

« Le dépistage, c'est simple !
Rapide, indolore, il peut en plus sauver la vue ! »

Pour la 4^e année consécutive, les *Journées nationales de la macula* donnent RDV aux Français pour s'informer sur les pathologies de la macula et proposer aux personnes à risque de se faire dépister. Cette année, la communication met l'accent sur les avantages du dépistage afin de lever les réticences de certains patients. Simple, rapide, indolore, le dépistage précoce est indispensable pour diagnostiquer une éventuelle maladie de la macula au plus tôt, avant que celle-ci n'entraîne des dommages visuels pouvant être graves et irréversibles. Autant de bonnes raisons de profiter des Journées pour se rendre dans un des nombreux centres de dépistage partenaires présents sur tout le territoire !



La dégénérescence maculaire liée à l'âge est une maladie de l'œil qui touche le centre de la rétine et représente la première cause de malvoyance chez les personnes âgées de plus de 50 ans en France. Elle peut apparaître sans symptômes et entraîner une perte de la vision centrale si elle n'est pas dépistée et traitée rapidement.
Si vous avez plus de 55 ans, vous devez impérativement faire contrôler votre vue chaque année par un spécialiste.

Pour connaître la liste de nos centres de dépistage partenaires www.journees-macula.fr 0 800 00 24 26 Service client



La maculopathie diabétique est la principale cause de malvoyance chez les personnes diabétiques. Tout patient diabétique est exposé à un risque de complication du diabète au sein de son œil sous certaines conditions ou chez un jeune, en l'absence de dépistage précoce et de prise en charge rapide.
Si vous êtes diabétique de type 1 ou 2, vous devez faire contrôler régulièrement votre vue par un spécialiste, en réalisant notamment un examen du fond d'œil.

Pour connaître la liste de nos centres de dépistage partenaires www.journees-macula.fr 0 800 00 24 26 Service client



La maculopathie myopique est une des principales causes de malvoyance, outre de cataracte, des personnes atteintes de forte myopie (correctif optique de -6 dioptries ou plus). Elle consiste de la déformer et de la tordre au plus 100 pour entrer au sein n'entraîne une baisse d'acuité visuelle rapide et sévère.
Si vous souffrez de forte myopie, vous devez impérativement faire contrôler votre vue chaque année par un spécialiste.

Pour connaître la liste de nos centres de dépistage partenaires www.journees-macula.fr 0 800 00 24 26 Service client

Mettre en avant les avantages du dépistage pour inciter les Français à sauter le pas

Comme pour tout examen médical, le dépistage des maladies de la macula suscite parfois certaines appréhensions de la part des patients qui redoutent notamment que cet examen ne soit pénible, long et douloureux. Ces perceptions sont pourtant en décalage avec la réalité. Le dépistage des atteintes de la macula s'appuie sur un examen **simple** à réaliser par l'ophtalmologiste : l'examen du fond d'œil qui permet d'observer les structures de l'œil situées en arrière du cristallin, et particulièrement la rétine. Cet examen ne dure que **5 à 10 minutes**, et est **totale**ment indolore. Tout au plus le patient peut-il ressentir de façon temporaire des picotements au moment de

l'instillation de collyre dans les yeux. Par ailleurs, la gêne visuelle liée à la dilatation des pupilles ne dure que quelques heures et n'est absolument pas douloureuse. Enfin, dernier avantage et non des moindres, le dépistage précoce des maladies de la macula permet une prise en charge rapide pour freiner la progression de la maladie et préserver ainsi la vision du patient.

Trois pathologies en ligne de mire

Comme en 2018, trois atteintes touchant la macula, cette minuscule mais primordiale zone de la rétine responsable de la vision des détails, seront mises en avant durant les Journées :

- **La dégénérescence maculaire liée à l'âge**, maladie de l'œil qui touche le centre de la rétine et représente la première cause de malvoyance chez les personnes de plus de 50 ans en France. Elle peut apparaître sans symptômes et entraîner une perte de la vision centrale si elle n'est pas dépistée et traitée rapidement. D'où la nécessité pour toute personne de plus de 55 ans de faire contrôler sa vision par un spécialiste chaque année.
- **La maculopathie diabétique**, principale cause de malvoyance chez les personnes diabétiques. Tout patient diabétique est exposé à ce risque de complication du diabète qui peut avoir de lourdes conséquences au plan visuel, en l'absence de dépistage précoce et de prise en charge rapide. Toute personne atteinte de diabète de type 1 ou 2 doit donc faire contrôler régulièrement votre vue par un spécialiste.
- **La maculopathie myopique**, une des principales causes de malvoyance, voire de cécité, des personnes atteintes de forte myopie (correction optique de -6 dioptries ou plus). Causée par un étirement de la rétine qui se produit lorsque le globe oculaire de la personne est plus long que la normale, cette maladie peut parfois s'accompagner de lourdes complications. Les myopes forts doivent donc impérativement faire contrôler leur vision chaque année par un spécialiste.

Dépistage, mode d'emploi

Pour faciliter le dépistage des maladies de la macula, durant la dernière semaine de juin, les ophtalmologistes et services hospitaliers partenaires ouvriront leurs portes à tous les patients ayant pris RDV pour bénéficier d'un examen du fond d'œil. Concrètement :

- Le dépistage concerne les personnes ne présentant pas de signes d'atteinte de la macula (en cas de signes évocateurs, une prise en charge en urgence est indispensable) et ayant les caractéristiques suivantes :
 - **âgée de 55 ans ou plus** non suivie ou n'ayant pas bénéficié d'un examen ophtalmologique depuis plus d'une année ;
 - **et/ou souffrant de diabète** et ne bénéficiant pas d'un suivi ophtalmologique régulier ;
 - **et/ou souffrant de myopie forte** (correction supérieure à -6 dioptries).
- **Selon les centres, la consultation et l'examen de dépistage pourront être gratuits ou payants.**
- Si les examens de dépistage révèlent des signes d'atteinte de la macula, un bilan plus approfondi sera programmé (OCT ou Tomographie en Cohérence Optique, angiographies rétinienne, etc.), pour confirmer ou non ce diagnostic.
- Pour connaître la liste des ophtalmologistes et des services partenaires, leurs coordonnées et les plages horaires dédiées, il suffit de consulter le site www.journees-macula.fr ou de téléphoner au :

0 800 002 426 Service & appel gratuits

Contact presse
Sophie Matos
PRPA
01 77 35 60 98
sophie.matos@prpa.fr